



D'argent à deux lions affrontés de sable

Mairie d'Angeot

2 Rue de l'École - 90150 Angeot

☎ : 03 84 23 84 87 - @ : mairie.angeot@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-angeot.fr

ANGEOT INFO

Février 2017

Numéro 2

SICTOM – CAFÉ DE LA RÉPARATION

Dans le cadre de son projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne souhaite soutenir l'association « **Café de la Réparation** », association loi 1901 à but non lucratif qui est en cours de création.

Le principe de cette association est simple : des bénévoles retouchent des vêtements ou réparent des objets que des usagers apportent tels que des vélos ou des petits appareils électriques, lors d'un moment convivial, autour d'un café.

Le local sera mis à disposition par le SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne et se trouve près de la déchèterie d'Etueffont, à l'ancien quai de transfert.

Si vous aimez réparer les petits appareils électriques, les vélos ou encore retoucher les vêtements et souhaitez accorder un peu de votre temps libre pour transmettre cette passion dans un cadre chaleureux, alors rejoignez l'association.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Serge MARLOT au 06 15 36 92 80 ou par mail headog@live.fr

CÉRÉMONIE DU 18 MARS



Une cérémonie marquant le 55^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie se déroulera le :

**Samedi 18 mars 2017 à 10 heures
au monument aux morts à Angeot**

Elle sera suivi d'un vin d'honneur à la salle Camille.



Le Maire,

Michel NARDIN